

§

Un précurseur de des Esseintes ou l'orgue à bouche au XVIII^e siècle. — Parmi les trouvailles que J.-K. Huysmans prête à l'imagination débordante de son des Esseintes, « l'orgue à bouche » est sans contredit l'une des plus remarquables et des plus typiques. (*A rebours*, éd. Charpentier, 1925, p. 62 et suiv.). L'idée, cependant, de ces symphonies gustatives, de cette assimilation des saveurs à des sensations musicales n'était pas nouvelle.

En 1755 parut sans nom d'auteur un ouvrage intitulé : *Chimie du goût et de l'odorat, ou principes pour composer facilement et à peu de frais les liqueurs à boire et les eaux de senteurs* (Paris, Le Mercier, in-8). Ce livre est attribué à Polycarpe Poncelet qui, dans sa « Dissertation préliminaire », y expose les grands principes d'une harmonie gustative. Il est très probable que l'auteur d'*A rebours* connut cet ouvrage, car les rapprochements à faire sont évidents.

Voici comment s'exprime le précurseur de des Esseintes :

...Pour l'agrément des liqueurs, il dépend du mélange des saveurs dans une proportion harmonique. Les saveurs consistent dans les vibrations plus ou moins fortes des sels qui agissent sur le sens du goût, comme les sons consistent dans les vibrations plus ou moins fortes de l'air qui agit sur le sens de l'ouïe ; il peut donc y avoir une musique pour la langue et pour le palais comme il y en a une pour les oreilles ; il est très vraisemblable que les saveurs pour exciter différentes sensations dans l'âme ont comme les corps sonores leurs tons générateurs, dominants, majeurs, graves, aiguës, leurs coma même et tout ce qui en dépend, par conséquent leurs consonances et leurs dissonances. Sept tons pleins sont la base fondamentale de la musique sonore ; pareil nombre de saveurs primitives sont la base de la musique savoureuse et leur combinaison harmonique se fait en raison toute semblable. Dans la musique sonore les tierces, les quintes et les octaves forment les plus belles consonances ; mêmes effets précisément dans la musique savoureuse ; mêlez l'Acide avec l'Aigre-doux, ce qui répond à *ut... sol* ; le Citron par exemple avec le Sucre, vous aurez une consonance simple mais charmante en quinte majeure ; mêlez l'Acide avec le Doux, le suc de Bigarade par exemple avec du Miel, vous aurez une saveur passablement agréable analogue à *ut... mi*, tierce majeure. Mêlez l'Aigre-doux avec le Piquant, la consonance sera moins agréable, aussi n'est-elle qu'en tierce mineure, etc...

Et l'auteur continue ainsi, précisant ses analogies, indiquant les moyens de « composer un air savoureux en grand dièse, de donner de l'âme à une composition », disant qu'« un compositeur de Ragoûts, de Confitures, de Ratafiats, de Liqueurs, est un Symphoniste dans son genre et qu'il doit connaître à fond la nature et les principes de l'harmonie ». Et il conclut qu'« il est possible de faire un instrument harmonieux des saveurs, comme un genre nouveau d'*orgue*, sur lequel on

pourra jouer toutes sortes d'airs savoureux, pourvu que le nouvel *organiste* possède avec intelligence son clavier ».

N'est-ce point l'« orgue à bouche » réalisé par des Esseintes, grâce auquel il était parvenu à « se jouer sur la langue de silencieuses mélodies, de muettes marches funèbres à grand spectacle, à entendre dans sa bouche des solis de menthe, des duos de vespéro et de rhum » ? —

PIERRE-MARIE LAMBERT.

§

Les lions de l'Institut. — Ces quatre félins de bronze — non de pierre, comme l'a imprimé le *Quotidien* du 18 mars 1925, — ont une curieuse histoire anecdotique, fort peu connue. Leur attitude résignée, morne, avachie d'aujourd'hui, serait-elle un signe des temps ? Car les lions de l'Institut, qui défendent toujours le vieillot portique de l'Académie, connurent jadis la gloire de cracher une eau abondante, recherchée des Auvergnats, sous le Second Empire et avant. Ce fut, d'ailleurs, le tapage de ceux-ci, qui venaient en foule emplir leurs seaux à ces monstres sans esthétique, qui fut cause que les Messieurs de l'Institut en demandassent et en obtinssent, sur la fin de l'hiver de 1864, l'inutilisation, du moins en tant que lions de fontaine jaillissante. En vain divers organes de presse protestèrent-ils, en mars 1864, contre cette mesure arbitraire. Depuis ce temps, les lions sont restés, inutilement, accroupis à l'entrée du temple académique.

Mais sait-on pourquoi les recouvre ce jus léger d'un badigeon qui jure avec la tonalité grise et sombre de la façade du Palais Mazarin ? C'est parce que l'architecte de l'Institut, désolé de l'échec de Saint-Saëns, préféré par lui, mais non par l'illustre Maison, à Massenet, apprit que le compositeur parisien de *Samson et Dalila* avait, dans son dépôt bibliographique, juré de ne pas frapper aux portes des Immortels aussi longtemps que les fameux lions n'auraient changé de place et de pelage. Et ce serait à la suite de ce serment que, sous prétexte de réparations urgentes, les lions furent, par ledit architecte, légèrement déplacés et qu'on leur fit ce brin de toilette moderniste. Alors seulement M. Saint-Saëns redemanda et obtint les suffrages de l'Institut, où il fut, en effet, admis en 1881. Telle est l'anecdote, et, comme dit Cécile dans *Il ne faut jurer de rien*, on la redonne ici « pour ce qu'elle vaut ». — C. P.

§

Une réclamation.

Liège, ce 24 novembre 1925.

Monsieur le Directeur,

Dans le numéro du 15 novembre 1925 du *Mercury de France*, à la page 178, je lis la critique de M. André Billy, au sujet des *Serments d'Usage*. Je vous prie, en vertu de mon droit de réponse, de vouloir bien insérer dans votre prochain numéro la lettre ci-contre :